

---

# Programme de Formation

---

## Droit des marchés: Les Clés pour Anticiper et Traiter les Impayés

---

### Organisation

---

**Durée :** 7 heures

**Mode d'organisation :** Présentiel

### Contenu pédagogique

---

#### **Public visé**

Cette formation s'adresse principalement aux professionnels impliqués dans la gestion des créances et des impayés. Le public visé inclut :

- Membres des services comptables, juridiques ou administratifs chargés de suivre les impayés.
- Agents de recouvrement travaillant au sein d'entreprises ou d'organismes spécialisés.
- Avocats et huissiers souhaitant approfondir leurs connaissances en matière de recouvrement de créances.

Elle peut également intéresser les commerciaux désireux de comprendre les implications financières de leurs actions et d'améliorer leur collaboration avec les services de recouvrement.

#### **Objectifs pédagogiques**

Les objectifs pédagogiques de cette formation sont multiples et visent à doter les participants des compétences nécessaires pour gérer efficacement les impayés. À l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

1. Évaluer le risque client de manière précise et proactive.
2. Mettre en place des stratégies de prévention des impayés adaptées à leur secteur d'activité.
3. Utiliser avec efficacité les différentes méthodes de recouvrement de créance.
4. Gérer les situations de conflit avec les équipes commerciales pour optimiser le recouvrement.

#### **Description**

Ce programme de formation a pour objectif principal d'apprendre aux participants à évaluer, prévenir et limiter le risque client. La formation se décline en plusieurs axes de travail, notamment :

- Évaluation des risques : Les stagiaires apprendront à identifier les signes précurseurs d'un impayé et à mettre en place des stratégies pour éviter que cela ne se produise.
- Prévention des impayés : Des techniques et des méthodes seront abordées pour prévenir efficacement les situations d'impayés.
- Recouvrement de créance : Les participants découvriront les meilleures pratiques pour utiliser les moyens de recouvrement de créance disponibles.

Le contenu pédagogique inclut des sessions théoriques ainsi que des cas pratiques, permettant aux participants de se familiariser avec le traitement amiable et le précontentieux. Ils exploreront également les différentes démarches à entreprendre pour un recouvrement efficace, y compris les relances écrites, téléphoniques, et les visites domiciliaires.



La formation aborde les aspects judiciaires, tels que l'organisation judiciaire française, les procédures d'injonction de payer, et les voies d'exécution possibles. Les stagiaires apprendront à remplir les formulaires nécessaires et à comprendre les délais et les significations des assignations.



### **Prérequis**

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation. Elle est accessible à tous les professionnels souhaitant acquérir des compétences dans le domaine du recouvrement de créances, quel que soit leur niveau de connaissance préalable.



### **Modalités pédagogiques**

Les modalités pédagogiques de cette formation se déclinent en plusieurs approches visant à favoriser l'interaction et l'apprentissage pratique. Les principales méthodes utilisées sont :

- Apports théoriques : Des sessions de formations théoriques où les concepts clés du droit des marchés et des impayés seront exposés.
- Cas pratiques : Les participants seront amenés à travailler sur des cas concrets, leur permettant d'appliquer les connaissances acquises lors des sessions théoriques.
- Supports pédagogiques : Chaque participant recevra un support de cours détaillé, comprenant des fiches pratiques et des exemples de procédures.

Cette approche mixte assure une compréhension approfondie des enjeux et des méthodes de traitement des impayés.



### **Moyens et supports pédagogiques**

Supports de cours numériques



### **Modalités d'évaluation et de suivi**

Les modalités d'évaluation de la formation se feront par le biais d'une évaluation qualitative et quantitative, réalisée par les participants eux-mêmes à la fin de la formation. Cela permettra de mesurer l'acquisition des compétences et la satisfaction des stagiaires par rapport aux objectifs pédagogiques fixés.



### **Informations sur l'admission**

Les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 48 heures avant le démarrage de la formation.



### **Informations sur l'accessibilité**

Des mesures d'accessibilité sont mises en place pour permettre aux personnes en situation de handicap de suivre cette formation. Les candidats peuvent contacter le référent handicap pour discuter de leurs besoins spécifiques.

Les formateurs sont sensibilisés aux enjeux de l'accessibilité et veillent à adapter les modalités et supports de formation en fonction des besoins des participants.